

Titre : Renforcement des relations justes par l'usage des langues autochtones pour nommer notre Église

Proposition du Comité des relations justes du Consistoire du Québec

Section 1 : Dans le cadre des efforts continus déployés par l'Église Unie du Canada pour établir des relations justes avec les Premières Nations du Canada, nous croyons que l'Esprit Saint nous appelle à reconnaître, à faire connaître et à utiliser le nom de l'Église Unie du Canada dans les langues des peuples autochtones présents sur le territoire de nos synodes et de nos consistoires (et de ce qui pourrait devenir nos conseils régionaux).

Section 2 : Considérant que la langue maternelle d'une personne constitue un élément fondamental de son identité, tant sur le plan personnel que de l'appartenance à un groupe, la reconnaissance et l'usage de cette langue représentent non seulement un moyen de communication, mais également, et surtout, une marque de respect.

La perte de leur langue maternelle est l'une des conséquences subies par de nombreux enfants des Premières Nations qui ont fréquenté les pensionnats autochtones.

Section 3 : Dans le but de reconnaître et de rendre visible l'existence des autochtones et de leurs langues ainsi que d'éduquer les membres de l'Église en général à propos de la présence des peuples autochtones au sein de leur région, et en réponse à une suggestion et une demande de l'aîné Satewas (Harvey) et de Susan Gabriel, le Comité des relations justes (CRJ) du Consistoire du Québec demande, aux fins d'exemple, que soit officiellement incluse, aux côtés du français et de l'anglais, la traduction en mohawk du nom *L'Église Unie du Canada*, soit *Iatekentiokwaieston ne Ionteren'naientakwa ne Kanata*, dans l'en-tête des lettres et dans les documents officiels de l'Église Unie au Québec.

Également, étant donné que la Première Nation crie est très présente au Québec et que de nombreux Inuits considèrent Montréal comme leur ville ou du moins comme l'endroit où ils ont accès à des soins de santé et à d'autres services, le CRJ du Consistoire du Québec demande en outre à ce que des recherches soient effectuées pour déterminer la traduction en cri et en inuktitut du nom *L'Église Unie du Canada* et que l'utilisation de celle-ci soit aussi envisagée.

De plus, qu'il soit résolu que : le Consistoire du Québec présente une motion concernant l'utilisation des langues autochtones dans le titre de l'Église Unie du

43^e Conseil général, Oshawa (Ontario), du 21 au 27 juillet 2018

Canada devant le Synode Montréal et Ottawa aux fins de discussion et de présentation d'une proposition lors du 43^e Conseil général.

Proposée par Read Sherman et appuyée par Linda Buchanan